

# « Bien exploiter avec les outils numériques »

Retour sur l'atelier 3

## Participants :

Pôle Fibres Énergie, Agglomération de Mulhouse, ALEC de Nancy, SOBRE, Ville de Hayange, Promotelec, DDT68, Région Grand-Est

## Rappel des objectifs du BIM en exploitation :

- Le BIM est un processus de travail autour d'une base de données et ne doit pas s'arrêter au simple aspect outil ;
- Pour l'exploitation et la gestion, le BIM permet une meilleure connaissance du patrimoine ;
- Il permet également d'anticiper l'entretien, l'exploitation et la maintenance d'un ou de plusieurs bâtiments ;
- Il permet en général de réduire les coûts d'exploitation (environ 2€/m<sup>2</sup> en « rythme de croisière ») ;
- Il permet de mettre en lien les différents services de l'organisation étant en lien avec l'exploitation : services opérationnels et services support.

## Cadrage de l'atelier

Au cours de cet atelier, la technique d'animation « banque de questions » a été utilisée. Chaque participant a noté sur un bout de papier une question en lien avec la thématique (questionnement pour mettre en place le processus, problématique à laquelle fait face le participant dans son activité...). Les questions ont été regroupées puis lu aléatoirement par l'animateur. Les participants ont ensuite échangé sur chacune des questions.

## Questions

### Première thématique : comment initialiser le processus ?

Pour répondre à ce questionnement, les participants ont établi la liste suivante :

- D'abord, se mettre d'accord sur le niveau de connaissance : le BIM en exploitation, c'est quoi ? Pourquoi ? Comment ? Quels sont les objectifs poursuivis ? Avec quelle entrée (composants / espaces...) ?
- Ensuite, connaître le périmètre (quelle échelle : bâtiment, espaces publiques...) et la complexité du patrimoine.
- Puis, avoir une idée de l'investissement (environnement informatique, numérisation de l'existant, augmentation du coût des études de conception).
- Enfin, définir la traçabilité de l'information (qui y accède, qui la met à jour...).

Par ailleurs, il est important d'y aller progressivement pour ne pas se perdre dans la démarche. Dans ce cadre, rapprocher les démarches de gestion patrimoniale, d'exploitation et de numérisation du parc sera le point clé.

## **Deuxième thématique : comment gérer la donnée ?**

Le BIM est une démarche transversale et plusieurs services sont concernés par la donnée. Pourtant, celle-ci doit être unique et accessible par plusieurs personnes mais à un seul endroit. Il faut donc réfléchir à comment mettre à jour la donnée, et qui s'en occupe :

- Il est recommandé de désigner un responsable unique (BIM référent) capable de maintenir à jour la donnée. Si besoin, en fonction des compétences internes et du type de données, cette mission peut être externalisée. Mais il est préférable que cette mission soit menée en interne.
- Il est conseillé de mettre en place une charte BIM (ou charte de données) pour que les données soient structurées de manière similaire et avec une format unique (format libre de préférence).

Enfin, le stockage de la donnée est une problématique importante. Avant de choisir une plateforme de partage (en interne : serveur dédié, en externe : cloud), il faut réfléchir à l'usage souhaité (visualisation sur poste fixe ou en itinérance, en ligne ou via des logiciels métiers...) ainsi qu'aux questions de protection de la donnée. Dans tous les cas, un accompagnement pour l'utilisation de la solution logicielle retenue est indispensable.

## **Troisième thématique : la formation**

Bien entendu, afin notamment de maîtriser les outils liés au BIM (manipulation des maquettes numériques et de gestion de donnée), la formation du personnel est indispensable. Cette thématique peut également être l'occasion de partager une culture commune (sensibilisation des équipes de direction, des différents services...).

## **En conclusion**

Au final, l'exploitation est une des utilisations possibles du BIM. En effet, le BIM peut être une méthode pour conduire une démarche plus globale de gestion de patrimoine. BIM ou pas, cette démarche doit être initiée pour connaître son patrimoine, définir et planifier les interventions et réduire les coûts liés à l'exploitation.

Les participants ont donc bien perçu l'intérêt du BIM en exploitation, et plus globalement en gestion de patrimoine, mais se posent beaucoup de question quant à sa mise en place opérationnelle.

Plusieurs réflexions doivent être menées en amont, afin de structurer la mise en place du processus : que ce soit en termes de formation du personnel, d'organisation et de gestion de la donnée.

-----

*NB : faute de temps, l'ensemble des questions n'ont pas été traitées, mais la lecture rapide en fin d'atelier montre que les thématiques questionnées par les participants sont en lien et ont donc été abordées.*

*Merci à tous les participants pour les échanges riches et pertinents !*